

Conseil municipal
4^o délibération : 07/04/2014

L'an deux mil quatorze, le sept avril, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Magali Hilaire-Gindro, Guiseppa Paci, Sandrine Geloso, Céline Millon, MM. Olivier Maurand, Jean-Pierre Fournier, Sébastien Dumont, Ludovic Boullault, Olivier Noir, Emmanuel Fleurot, Jérôme Moczala
Secrétaire : Madame Magali Hilaire-Gindro

Ordre du jour :

- Mise en place des commissions :

- Commissions des Impôts :

Titulaires : MM. Emmanuel FLEUROT, Olivier NOIR, Olivier MAURAND, Jérôme MOCZALA, Mmes Magali HILAIRE-GINDRO, Guiseppa PACI.
Suppléants : Mme Céline MILLION, Sandrine GELOSO, Sébastien DUMONT.

L'édition de toutes les commissions et de l'organisation sera établie fin avril.

- Préparation du budget 2014 :

Le Conseil Municipal prévoit l'achat :

- Logiciel + poste de travail pour le programma Magnus de la secrétaire.
- Assainissement : grosses dépenses obligatoire à engager
- Eau potable
- Permis de construire (6T3, 2T4 + 16 lots) : conditionné à l'apport de l'eau et de la voirie
- Cimetière
- Bibliothèque

Réunion préparatoire pour le budget le 19 avril avec le Maire et les 3 adjoints.

- Indemnités des élus :

En attente de recevoir des instructions au niveau de la Préfecture.

- Divers :

Permanence : le Mardi de 9 H à 11 H 30

Le Vendredi de 14 H à 17 H 30

De 17 H à 19 H ouverture au public, avec le Maire ou un adjoint et un conseiller.

Demande de médaille d'honneur soumis aux intéressés (MM. FOURNIER J-P, CUPILLARD C, KRAHENBUHL J.

Un permis de construire pour une maison individuelle M. BRONGNIARD et une déclaration préalable pour un garage M. PROBSTER, ont été soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Une carte sera établie par COLRUYT pour les besoins en carburant des employés municipaux.

Visite des points stratégiques, voir si M. PENEL Daniel est disponible le samedi 12 avril de 9 H à 11 H.

Prévoir un message répondeur à la mairie, un cadenas pour le tableau d'affichage et affichage des permanences de mairie.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.